

Madame, Monsieur,

Le collectif Stop LGV Sud Sainte-Baume s'est constitué en 2012 pour lutter contre le projet de ligne nouvelle ferroviaire devant relier Marseille, Toulon et Nice.

Les dégâts environnementaux et financiers de ce projet seront démesurés par rapport aux bénéfices espérés, contrairement aux dires de la SNCF et de l'Etat. La pollution des travaux et leurs émissions de CO2 vont à l'encontre des conclusions du rapport du GIEC sur la lutte pour la sauvegarde de la planète.

Un projet de loi, ratifiant l'ordonnance du 2 mars 2022 sur la mise en place d'un Etablissement Public Local et destiné à recevoir par de nouveaux impôts, des recettes spécifiques au financement de ce projet, va être soumis au Parlement.

Vous êtes candidat(e) à la députation et à ce titre nous voudrions connaître la position que vous entendez prendre.

Ce projet est **inutile, onéreux** (une gabegie financière et encore le coût définitif n'est pas connu) et il impactera notre région tant au niveau **humain qu'écologique**.

Voterez-vous en conséquence ou voterez-vous en fonction des directives que vous recevrez de votre parti ou mouvement auquel vous appartiendriez ?

Nous vous proposons de répondre simplement par oui /non aux 2 questions ci-après :

Vous avez bien sur la possibilité d'argumenter, nous y serons sensibles

Pour votre information, nous adresserons à nos adhérents et à la presse, votre réponse ou non réponse, afin qu'ils se prononcent les 12 et 19 juin en toute connaissance de votre position sur ce sujet sensible.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour vous fournir toutes les précisions sur la catastrophe écologique, économique et humaine engendrée par ce "projet «LGV »

Avec nos remerciements pour votre action qui concernera tous vos administrés et recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments républicains distingués."

1/- Êtes-vous pour la création de la ligne nouvelle LN Provence Côte d'Azur telle que validée par les divers gouvernements ?

2/- Voterez-vous le projet de loi qui a été validé par le Conseil des ministres pour la création de la société de financement de la LNPCA?

3/- Trouvez-vous logique que les députés de la France entière décident de la création d'une taxe qui ne s'appliquera qu'aux seuls propriétaires de biens situés à moins d'une heure des Gares desservies par la future ligne nouvelle.

4/- Que comptez-vous faire pour convaincre les députés du reste de la France de ne pas nous imposer cette société de financement et les nouvelles taxes destiné à financer ce projet inutile.

Didier CADE Président du Collectif Stop LGV Sud Sainte Baume

Collectif.lgv.ssb@hotmail.fr

Site internet : stoplgvsudsaintebaume.org